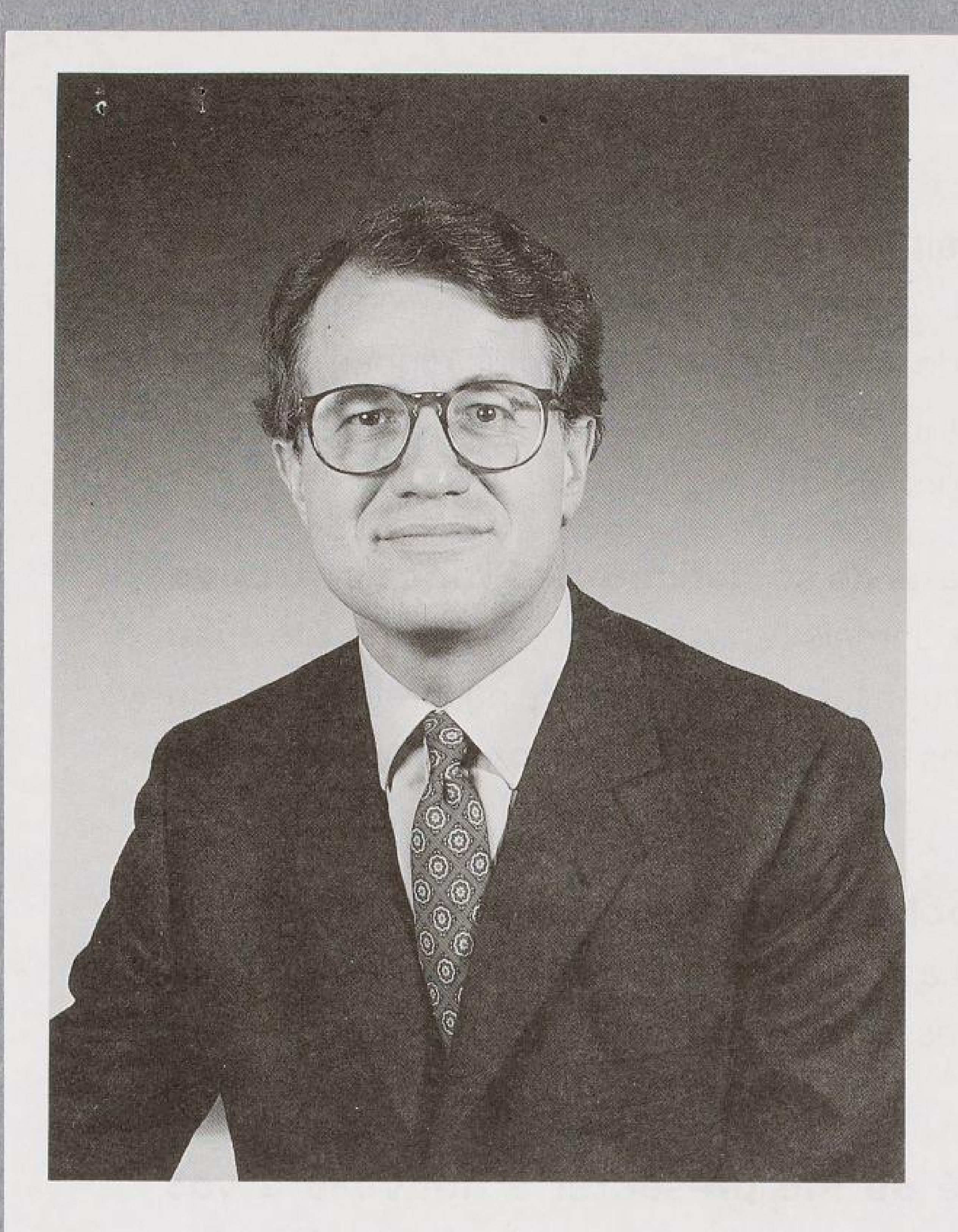


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DES 21 ET 28 MARS 1993

Philippe AUBERGER

DÉPUTÉ DE L'YONNE

Vice-Président du Conseil Général

MAIRE DE JOIGNY

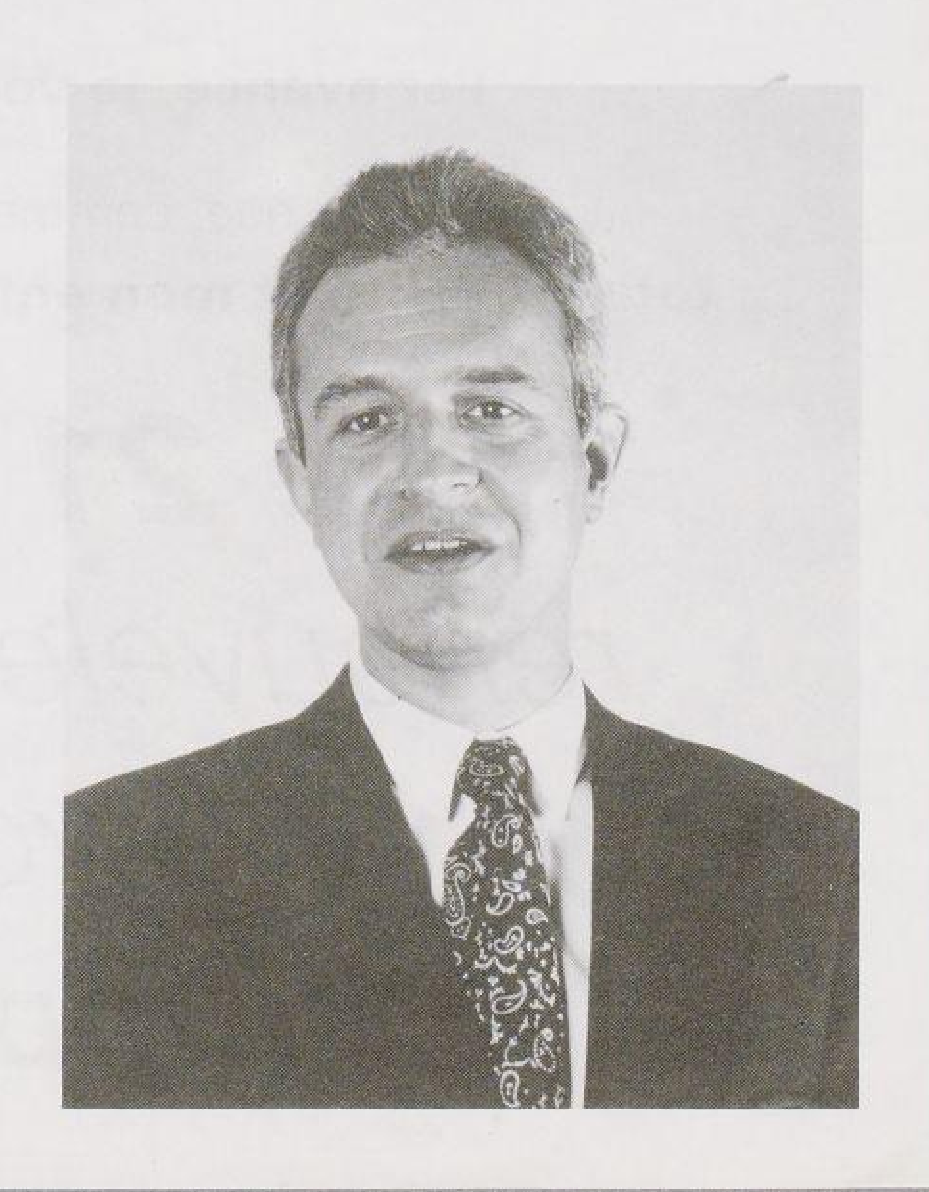
Union Pour la France (RPR - UDF)

SUPPLÉANT :

Philippe SERRÉ

Vice-Président du Conseil Général

MAIRE DE SENS



Électrice, Électeur,

Il y a sept ans, vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer siéger à l'Assemblée Nationale. En 1988, vous m'avez confirmé dans ce mandat. Au cours de ces deux législatures, je me suis efforcé de vous représenter le plus dignement et le plus efficacement possible, en prenant part aux grands débats nationaux et en défendant notre région sur tous les projets qui engagent son avenir.

Aujourd'hui, **après douze ans de socialisme, la France se trouve dans une situation très difficile**. Jamais l'activité économique n'a été aussi ralentie, jamais le chômage n'a atteint une tel niveau, jamais la pauvreté n'a connu un tel développement. Il faut donc, sans tarder, tout mettre en œuvre pour engager le redressement de la France.

Aussi, **dès le 21 mars prochain, une large majorité doit-elle se dégager au sein de notre pays**. La prochaine Assemblée Nationale doit être composée d'hommes et de femmes animés du seul souci d'apporter leur concours à ce redressement.

C'est pourquoi **j'ai décidé de me présenter à nouveau à vos suffrages**. Afin de placer ma candidature sous le signe de l'union la plus large possible, j'ai choisi comme suppléant M. Philippe SERRÉ, Maire de SENS. Ensemble, nous poursuivrons inlassablement notre travail. Nous voulons améliorer les conditions de vie de nos concitoyens. Nous souhaitons que notre région se développe de façon harmonieuse. Nous désirons que tous puissent bénéficier des fruits d'une prospérité enfin retrouvée.

Dès le 21 mars prochain, j'ai besoin de vos suffrages.

Par avance, je vous en remercie.

Sachez que, comme par le passé, **vous pourrez compter sur ma totale fidélité et mon entier dévouement.**

le 21 mars 1993,

renouvelez votre confiance

à votre Député

Philippe AUBERGER

Vu le candidat.

imp. Barré 89100 Collemiers